



Bulletin Officiel

N° 3567

Mardi 30 Mars 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUEES DE PRESSE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING-CIL- 2

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES 2
- STAR -

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

CAP OBLIG SICAV 3

SICAV SECURITY 3

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO

MODERN LEASING 4-6

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

- SICAV SECURITY2009

- CAP OBLIG SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

- LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS

«SOTETEL»

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING –CIL-
Siège social : 16 Av. Jean Jaurès-1001 Tunis.

La Compagnie Internationale de Leasing informe ses honorables actionnaires que son Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 30 mars 2010 a passé en revue l'activité de la société au cours de l'exercice 2009 et il a arrêté les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2009 qui ont été soumis aux commissaires aux comptes. En outre, le conseil a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour:

- Approbation de l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas Cent millions de Dinars.
- Fixation d'un dividende de 0,720 Dinars par action.

Le conseil a décidé aussi de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour décider d'augmenter le capital de 15 MDT à 20 MDT par incorporation des réserves et la distribution d'une action gratuite pour trois anciennes. Les actions nouvelles prendront jouissance à partir du 01 janvier 2010.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 AC -170

— *** —

**SOCIETE TUNISIENNE DASSURANCES
ET DE REASSURANCES
-STAR-**

Siège social : Square Avenue de Paris –1080- Tunis

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le lundi 29 mars 2010 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 4 juin 2010 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2009 de 1d 800 millimes par action.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 AC -163

AVIS DES SOCIETES**CAP OBLIG SICAV**

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B146302001 Tunis – Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de CAP OBLIG SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 8 avril 2010, à 8 heures 30 minutes** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation des résultats.

2010 - AS - 165

— *** —

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à capital Variable
Régie par le code des Organismes de Placement Collectif
(loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001)

RC : B171721998 Tunis – Matricule fiscal : 770729 W/N/M/000
Siège social : 25, avenue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de SICAV SECURITY sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 8 avril 2010, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2009 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009 ;
3. Examen et approbation des comptes et du bilan au 31/12/2009 ;
4. Quitus aux Administrateurs ;
5. Affectation des résultats.
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

2010 - AS - 166

MODERN LEASING

Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord
1082 Tunis Mahrajène

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009, la société Modern Leasing publie, ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable.
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2009 approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils sont présentés ;

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2009 approuve les conventions au sens des dispositions des articles 29 de la loi n°2001-65 et 200 et suivants du Codes des sociétés commerciales tel que présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31/12/2009 comme suit :

En Dinars Tunisiens

Bénéfice Net 2009	2 509 492,176
Report à Nouveau 2008	39 486,966
Total	2 548 979,142
Réserve Légale (5%du Bénéfice distribuable)	127 448,957
1 ^{er} Reliquat :	2 421 530,185
Réserves Statutaires (6%du Bénéfice distribuable) :	152 938,749
2 ^{ème} Reliquat	2 268 591,436
Dividendes	700 000,000
3 ^{ème} Reliquat	1 568 591,436
Fonds pour Risques Généraux	400 000,000
4 ^{ème} Reliquat	1 168 591,436
Fonds Social	100 000,000
Report à nouveau	1 068 591,436

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant brut des dividendes à distribuer aux actionnaires à 700 millimes par action. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 06/04/2010 au siège de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2009 à un montant forfaitaire annuel net de 3000,000 Dinars par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe les jetons de présence au titre de l'exercice 2009 à un montant forfaitaire annuel net de 3000,000 Dinars par membre du Comité Permanent d'Audit

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31-déc-09	31-déc-08 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	1	1 179 340	1 064 882
Créances sur la clientèle			
Créances de leasing : encours financiers		69 281 119	59 668 719
Moins provisions		-2 726 398	-3 296 159
	2	66 554 721	56 372 560
Créances de leasing: impayés		3 804 694	4 078 041
Moins provisions		-3 224 867	-3 672 761
	3	579 827	405 280
Créances de leasing encours	4	1 470 453	1 230 931
Total créances sur la clientèle		68 605 001	58 008 771
Portefeuille titre de placement	5	2 054 592	1 356
Portefeuille titre d'investissement			
Titres d'investissement		3 161 160	2 392 587
Moins provisions		-225 524	-259 003
Total portefeuille d'investissement	6	2 935 636	2 133 584
Valeurs immobilisées			
Immobilisations propres		1 503 582	2 622 057
Moins : amortissements		-876 467	-888 449
	7	627 115	1 733 608
Immobilisations corporelles en cours		-	67 394
Total des valeurs immobilisées		627 115	1 801 002
Total des autres actifs	8	2 684 620	614 002
TOTAL DES ACTIFS		78 086 304	63 623 597

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Bilan arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars)

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

Notes 31-déc-09 31-déc-08
(*)**PASSIFS**

Dettes envers la clientèle	9	1 148 496	1 058 241
Emprunts et dettes rattachées	10	50 627 336	43 467 120
Fournisseurs et comptes rattachés	11	3 135 918	3 669 013
Autres passifs Courants	12	2 642 220	1 650 078
Total des passifs		57 553 970	49 844 451

CAPITAUX PROPRES

Capital social		15 000 000	10 000 000
Réserves légales		472 629	345 181
Autres Réserves		3 763 539	3 210 600
Réserves Fonds Social		227 574	183 879
Résultats reportés		1 068 591	39 487

Total des capitaux propres après affectation	13	20 532 334	13 779 146
---	-----------	-------------------	-------------------

TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

		78 086 304	63 623 597
--	--	-------------------	-------------------

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2008	10 000 000	274 423	2 359 047	66 644	113 878	104507	1 310 647	14 229 146
Affectations AGO 13/09/09		70 758	700 000	84 909	70 000	384 980	-1 310 647	0
Dividendes						-450 000		-450 000
Crédits non remboursables					-56 304			-56 304
Augmentation de capital suite AGE 29/09/09	5 000 000							5 000 000
Résultat de la période							2 509 492	2 509 492
Solde au 31/12/2009	15 000 000	345 181	3 059 047	151 553	127 574	39 487	2 509 492	21 232 334
Affectations AGO 25/03/2010		127 449	400 000	152 939	100 000	1 729 104	-2 509 492	0
Dividendes						-700 000		-700 000
solde après répartition du résultat	15 000 000	472 629	3 459 047	304 492	227 574	1 068 591	0	20 532 334

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 MARS 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,139%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,142%	1 000,862
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,155%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,181%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,195%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,208%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,223%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,239%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,267%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,286%		
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,287%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,319%	999,548
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,377%	1 029,552
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,144
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 049,994
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 105,775
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 138,750
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 100,292
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,621
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 108,741
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,503
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,115

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009	
			Du 29/03/2010	Du 30/03/2010	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,812	131,823	1,188	0,91%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	103,898	103,908	0,837	0,81%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,223	103,232	1,190	1,17%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	101,700	101,713	0,958	0,91%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,206	105,218	0,997	0,96%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	105,357	105,369	1,000	0,96%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	103,982	103,994	0,962	0,93%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,614	103,625	0,963	0,94%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	107,152	107,162	0,874	0,82%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,494	105,506	1,012	0,97%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	109,267	109,278	0,944	0,87%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,528	104,560	0,999	0,96%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,172	104,184	0,918	0,89%
MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,082	107,093	0,922	0,87%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,386	105,398	1,053	1,01%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	107,204	107,214	0,923	0,87%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	108,002	108,015	0,878	0,82%	
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,564	105,573	0,935	0,89%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,125	102,138	0,983	0,93%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	105,119	105,131	0,947	0,91%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	104,041	104,053	0,996	0,97%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,501	105,511	0,888	0,85%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	104,988	104,999	0,861	0,83%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,473	105,484	0,927	0,89%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,632	103,643	0,806	0,78%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,612	100,620	0,620	0,62%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,187	1,187	0,007	0,59%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,389	11,390	0,092	0,81%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,587	10,588	0,095	0,91%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,159	103,234	0,982	0,96%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	102,986	103,000	0,807	0,79%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	105,998	106,010	1,076	1,03%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,620	43,632	0,439	1,02%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,631	31,635	0,283	0,90%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	96,600	97,936	6,793	7,45%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	145,404	145,290	8,895	6,52%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 444,513	1 443,421	88,105	6,50%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	77,173	76,802	2,187	2,93%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,530	107,516	2,111	2,00%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	72,841	72,923	2,535	3,60%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	49,839	49,823	0,358	0,72%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,417	58,356	1,197	2,09%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,061	101,989	0,961	0,95%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	109,711	109,453	2,469	2,31%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,836	15,771	0,209	1,34%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,746	104,286	4,595	4,61%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	273,646	272,990	18,540	7,29%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	116,042	115,919	2,162	1,90%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 062,258	2 062,761	172,160	9,11%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 052,771	2 052,146	62,284	3,13%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,817	166,958	7,871	4,95%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,381	148,951	5,123	3,56%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,432	133,357	3,462	2,67%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,179	2,203	0,185	9,17%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,751	1,767	0,099	5,94%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 677,982	9 659,040	516,713	5,65%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,739	11,736	0,205	1,78%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,497	12,495	0,168	1,36%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,103	16,119	0,322	2,04%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,664	16,661	1,100	7,07%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 136,327	135,192	7,404	5,79%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 124,859	124,901	5,194	4,34%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 120,196	119,914	3,594	3,09%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	18,994	18,873	1,202	6,80%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 191,257	1 191,819	32,373	2,79%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 307,830	6 313,639	145,247	2,35%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 115,946	115,520	2,165	1,91%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,426	120,575	5,476	4,76%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 106,028	1 105,714	-2,480	-0,22%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	149,287	148,486	5,932	4,16%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	** 651,453	646,949	28,704	4,64%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 152,297	151,070	10,558	7,51%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	125,743	125,324	5,269	4,39%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	128,963	128,761	9,104	7,61%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	*S.C	120,975	120,814	6,139	5,35%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	111,091	111,129	3,461	3,21%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,900	116,028	4,290	3,84%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,166	115,596	3,119	2,77%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,497	13,537	0,940	7,46%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 111,678	112,227	6,921	6,57%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	108,245	108,043	4,159	4,00%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,579	10,514	0,129	1,24%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 383,253	5 390,693	162,784	3,11%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	** 11,246	11,210	0,364	3,36%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 153,546	153,741	19,573	14,59%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 279,719	1 306,501	139,837	11,99%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,128	1,143	0,037	3,35%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	** 101,428	100,991	1,258	1,26%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 044,116	10 002,924	13,188	0,13%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,889	100,793	0,793	0,79%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,345	100,396	0,396	0,40%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 100,343	100,394	0,394	0,39%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,399	100,504	0,504	0,50%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

SICAV SECURITY
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de SICAV SECURITY,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 12 février 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de SICAV SECURITY arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de SICAV SECURITY arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états sur la base de notre audit. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de SICAV SECURITY ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-12-2009 à raison de 29,29% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 mars 2010

SICAV SECURITY
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de SICAV SECURITY,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de son autorisation de conventions conclues ou d'opérations réalisées par votre société, telles que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles conventions ou opérations.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 mars 2010

SICAV SECURITY
BILAN ARRETE au 31-12-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 - Portefeuille titres		862 811	707 592
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	453 604	359 626
Obligations et valeurs assimilées	3.2	409 207	347 966
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		356 730	372 906
Placements monétaires	3.4	341 967	367 263
Disponibilités		14 763	5 643
Total Actif		1 219 541	1 080 498
<u>PASSIF</u>			
PA1 - Opérateurs créditeurs		1 200	1 052
PA2 - Autres créditeurs divers		283	253
Total Passif		1 483	1 305
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 - Capital	3.6	1 189 102	1 045 579
CP2 - Sommes distribuables		28 956	33 614
Sommes distribuables des exercices antérieurs		31	77
Sommes distribuables de l'exercice	3.7	28 924	33 537
Actif Net		1 218 057	1 079 193
Total Passif et Actif Net		1 219 541	1 080 498

SICAV SECURITY
ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-09
(exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le 31/12/200 9	Exercice clos le 31/12/200 8
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	30 848	29 826
Dividendes		13 365	13 363
Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 482	16 463
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	13 186	17 704
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		44 034	47 530
CH1 - Charges de gestion des placements	3.8	-13 299	-12 676
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		30 735	34 854
CH2 - Autres charges	3.9	-1 362	-1 187
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 372	33 667
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-448	-129
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		28 924	33 537
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		448	129
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		113 252	50 945
Frais de négociation		-347	-1
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		63 688	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		205 965	84 610

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-09
(exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/200 9	Exercice clos le 31/12/200 8
AN1		
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	205 965	84 611
-		
Résultat d'exploitation	29 372	33 667
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	113 252	50 945
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	63 688	0
Frais de négociation de titres	-347	-1
AN2		
<u>Distribution de dividendes</u>	-33 445	-30 117
-		
AN3		
<u>Transactions sur le capital</u>	-33 656	-37 802
-		
a / Souscriptions	335 436	435 026
Capital	296 372	404 390
Régularisation des sommes non distribuables	31 974	18 179
Régularisation des sommes distribuables	7 090	12 457
b / Rachats	-369 092	-472 828
Capital	-330 058	-438 196
Régularisation des sommes non distribuables	-31 359	-21 204
Régularisation des sommes distribuables	-7 676	-13 428
Variation de l'actif net	138 864	16 692
AN4		
<u>Actif net</u>		
-		
Début de période	1 079 193	1 062 501
Fin de période	1 218 057	1 079 193
AN5		
<u>Nombre d'actions</u>		
-		
Début de période	80 920	83 662
Fin de période	78 313	80 920
Valeur liquidative	15,554	13,337
AN6		
<u>Taux de rendement (%)</u>	19,74%	7,93%
-		

SICAV SECURITY

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

AU 31 décembre 2009

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours moyen pondéré à la date du 31-12-09 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31-12-09 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées**

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-09 un montant de 453 604 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2009	% de l'actif net
Premier marché	15 190	99 413	286 287	23,50%
ADWYA	5 494	12 736	46 183	3,79%
BT	900	21 603	87 255	7,16%
MAGASIN GENERAL	616	21 757	79 464	6,52%
SFBT	4 040	28 877	50 197	4,12%
TPR	4 140	14 439	23 188	1,90%
Second marché	500	15 278	116 293	9,55%
MONOPRIX	500	15 278	116 293	9,55%
Titres OPCVM	489	51 401	51 025	4,19%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	51 025	4,19%
Total	16 179	166 092	453 604	37,24%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-08 un montant de 409 207 dinars et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2009	% de l'actif net
AIL 2008	1 000	80 000	81 060	6,65%
ATL 2009/3	600	60 000	60 013	4,93%
ATL2006/1	500	40 000	41 140	3,38%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	60 007	4,93%
CIL 2002/3	500	10 000	10 454	0,86%
CIL 2008/1	500	40 000	40 712	3,34%
TL 2007-1	400	24 000	24 017	1,97%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	20 000	20 199	1,66%
UIB 2009/1	500	50 000	51 077	4,19%
WIFEK Leasing 2006/1	500	20 000	20 527	1,69%
TOTAL	6 100	404 000	409 207	33,60%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 30 848 dinars pour la période allant du 01/01/09 au 31/12/09 et représentent le montant des dividendes perçus et des intérêts courus ou échus au titre de l'exercice 2009 sur les obligations de sociétés. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des actions (dividendes)	13 365	13 363
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 482	16 463
Total	30 848	29 826

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31/12/2009 à 341 967 dinars et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2009	% de l'actif net
Placement à terme	340	340 000	341 967	28,07%
Total	340	340 000	341 967	28,07%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 13 186 dinars pour la période allant du 01/01/09 au 31/12/09 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de l'exercice 2009 sur les placements à terme. Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2008
Revenus des bons de trésor	0	7 721
Revenus des autres placements	13 186	9 983
Total	13 186	17 704

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à 138 864 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	143 522
Variation de la part Revenu	-4 658
Variation de l'Actif Net	138 864

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2009

Montant:	1 045 579
Nombre de titres:	80 920
Nombre d'actionnaires :	112

Souscriptions réalisées

Montant:	296 372
Nombre de titres émis:	22 937
Nombre d'actionnaires nouveaux :	15

Rachats effectués

Montant:	-330 058
Nombre de titres rachetés:	25 544
Nombre d'actionnaires sortant:	37

Capital au 31/12/2009

Montant:	1 011 893 *
Nombre de titres:	78 313
Nombre d'actionnaires :	90

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice (telle que présentée au niveau du bilan) est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi la valeur du capital en fin d'exercice peut être ainsi déterminée :

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 011 893
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	113 252
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	63 688
Frais de négociation	-347
Régularisation des sommes non distribuables de la période	616
Capital au 31/12/2009	1 189 102

3.7- Note sur les sommes distribuables de l'exercice

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Au 31-12-2009 le solde de ce poste se détaille comme suit :

Exercice	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
2009	29 372	-448	28 924
2008	33 667	-129	33 537

3.8- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par SICAV SECURITY.

3.9- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

4. AUTRES INFORMATIONS

Données par actions	2009	2008
Revenus des placements	0,562	0,587
Charges de gestion des placements	-0,170	-0,157
Revenu net des placements	0,392	0,430

Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,017	-0,015
Résultat d'exploitation (1)	0,375	0,415
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,006	-0,002
Sommes distribuables de l'exercice	0,369	0,413
Variation des + ou - values potentielles	1,446	0,630
+ ou - values réalisées sur cession de titres	0,813	0,000
Frais de négociation	-0,004	0,000
+ ou - values sur titres et frais de négociation (2)	2,255	0,630
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,630	1,045
Résultat non distribuable de l'exercice	2,255	0,630
Régularisation du résultat non distribuable	0,008	-0,037
Sommes non distribuables de l'exercice	2,263	0,593
Distribution de dividendes	-0,427	-0,372
Valeur Liquidative	15,554	13,337

Ratios de gestion des placements	2009	2008
Charges / actif net moyen	1,18%	1,18%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,57%	3,13%

5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Un mandat de gestion a été conclu entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCE en date du 02 mai 1999. Ce mandat a pour objet l'exécution par COFIB CAPITAL FINANCE, de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale de SICAV SECURITY. Le Directeur Général de COFIB CAPITAL FINANCE est lui-même le Directeur Général de SICAV SECURITY.

La convention de gestion conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL prévoit le paiement d'une commission de gestion de 1 % calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant payé par SICAV SECURITY au titre de l'exercice 2009 s'élève à 13 299 dinars.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 25 février 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

CAP OBLIG SICAV
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de CAP OBLIG SICAV,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 12 février 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de CAP OBLIG SICAV arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de CAP OBLIG SICAV arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de CAP OBLIG SICAV ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé, à la date du 31 décembre 2009 à raison de :

- 82,71% dans des obligations, des bons de trésor assimilables et des parts de fonds communs de créances ce qui est en dépassement de la limite de 80% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV ;
- 17,40% dans des liquidités et quasi liquidités. Ce niveau se situe en dessous du seuil réglementaire de 20% déterminé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young

Nouredine HAJJI

Tunis, le 24 mars 2010

CAP OBLIG SICAV
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de CAP OBLIG SICAV,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous n'avons pas été informés par votre conseil d'administration de son autorisation de conventions conclues ou d'opérations réalisées par votre société, telles que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles conventions ou opérations.

AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 24 mars 2010

CAP OBLIG SICAV
BILAN ARRETE au 31-12-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1 -	Portefeuille titres	3.1	18 268 562
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	0	1 607 875
	Obligations et valeurs assimilées	18 017 573	20 065 404
	Autres valeurs	250 989	270 612
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	3 843 457	16 446 908
	Placements monétaires	3.3	3 809 250
	Disponibilités	34 207	69 887
Total Actif		22 112 019	38 390 799
<u>PASSIF</u>			
PA1 -	Opérateurs créditeurs	18 298	28 242
PA2 -	Autres créditeurs divers	5 067	7 519
Total Passif		23 365	35 761
<u>ACTIF NET</u>			
CP1 -	Capital	3.5	21 218 413
CP2 -	Sommes distribuables	870 241	1 569 527
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	113	283
	Sommes distribuables de l'exercice	3.6	870 128
Actif Net		22 088 654	38 355 038
Total Passif et Actif Net		22 112 019	38 390 799

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE RESULTAT
Exercice de 12 mois clos le 31-12-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

		Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2008
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	1 086 401	1 162 262
Dividendes		0	38 996
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 075 413	1 109 433
Revenus des autres valeurs		10 988	13 833
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	395 525	560 700
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 481 926	1 722 962
CH1 - Charges de gestion des placements	3.7	-265 688	-300 734
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		1 216 238	1 422 228
CH2 - Autres charges	3.8	-33 788	-38 267
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 182 450	1 383 961
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-312 321	185 283
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		870 129	1 569 244
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		312 321	-185 283
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-11 472	10 683
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		31 730	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 202 708	1 394 644

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercice de 12 mois clos le 31-12-2009
(exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2009	Exercice clos le 31/12/2008
AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>	1 202 708	1 394 644
Résultat d'exploitation	1 182 449	1 383 961
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-11 472	10 683
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	31 730	0
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>	-1 163 118	-1 323 834
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>	-16 305 974	8 677 317
a / Souscriptions	45 831 680	76 532 304
Capital	44 300 082	73 857 230
Régularisation des sommes non distribuables	23 058	-13 160
Régularisation des sommes distribuables	1 508 541	2 688 234
b / Rachats	-62 137 654	-67 854 987
Capital	-59 880 233	-65 451 026
Régularisation des sommes non distribuables	-30 263	10 368
Régularisation des sommes distribuables	-2 227 158	-2 414 329
Variation de l'actif net	-16 266 384	8 748 127
AN4 - <u>Actif net</u>		
Début de période	38 355 038	29 606 910
Fin de période	22 088 654	38 355 038
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>		
Début de période	367 181	283 255
Fin de période	211 665	367 181
Valeur liquidative	104,357	104,458
AN6 - Taux de rendement (%)	3,99%	4,11%

CAP OBLIG SICAV
NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS
Au 31 décembre 2009

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-09 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 décembre 2009 ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les plus values pouvant résulter de la différence entre le montant remboursé et le coût d'acquisition initial sont constatées, le jour de la tombée d'échéance, au niveau des sommes non distribuables.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

7. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-2009 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2009 à 18 268 562 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2009	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées	121 800	17 509 400	18 017 573	81,57%
Emprunts d'Etat	11 000	11 016 900	11 387 486	51,55%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 247 697	37,34%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 139 789	14,21%
Emprunts de sociétés	110 800	6 492 500	6 630 087	30,02%
AIL 2008	7 000	560 000	567 420	2,57%
ATB 2007/1	3 000	262 500	269 669	1,22%
ATL 2006/1	16 000	1 280 000	1 316 467	5,96%
ATL 2008/1	5 000	400 000	412 308	1,87%
CIL 2002/3	500	10 000	10 454	0,05%
CIL 2008/1	9 500	760 000	773 536	3,50%
GL 2003-1	5 000	100 000	102 548	0,46%
GL 2004-1	10 000	200 000	211 248	0,96%
SIHM 2008	3000	300 000	304 670	1,38%
STM 2007	5 000	500 000	507 264	2,30%
TUNISIELEASING 2004-2	3 000	60 000	62 542	0,28%

TUNISIELEASING 2005-1	12 700	254 000	256 530	1,16%
TUNISIE LEASING 2006-1	10 000	400 000	402 680	1,82%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 600	276 000	276 195	1,25%
TUNISIELEASING 2007-2	3 000	240 000	251 556	1,14%
UIB 2009/1	2 500	250 000	255 386	1,16%
UTL 2005-1	10 000	600 000	608 560	2,76%
WIFEK LEASING 2006/1	1 000	40 000	41 054	0,19%
FCC	300	249 646	250 989	1,14%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P1	100	49 646	49 892	0,23%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P2	200	200 000	201 097	0,91%
Total	122 100	17 759 046	18 268 562	82,71%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1 086 401 dinars pour la période allant du 01-01-2009 au 31-12-2009 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de l'exercice 2009 sur les obligations de l'Etat, les obligations de sociétés, les parts du fonds commun de créances et les revenus des titres OPCVM. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-2009	Exercice clos le 31-12-2008
Revenus des obligations de sociétés	403 412	435 592
Revenus des obligations d'Etat	672 001	673 841
Dividendes	0	38 996
Revenus des FCC	10 988	13 833
Total	1 086 401	1 162 262

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2009 à 3 809 250 dinars et correspondent à des bons de trésor à court terme et des placements à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Billets de trésorerie	0	1 502 760
Bons de Trésor court terme	2 362 130	3 822 713
Placements à terme	1 447 121	11 051 548
Total	3 809 250	16 377 021

Le détail des caractéristiques des placements monétaires à la date du 31-12-2009 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisitio n	Valeur au 31-12- 2009	% actif net
BTC	2 400	2 286 024	2 362 130	10,69%
BTC 02/03/2010 4,74%	2 000	1 905 179	1 968 495	8,91%
BTC 02/03/2010 4,79%	400	380 845	393 635	1,78%
Autres placements monétaires	1 440	1 440 000	1 447 121	6,55%
Placement à terme	1 440	1 440 000	1 447 121	6,55%
Total	3 840	3 726 024	3 809 250	17,25%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 395 525 dinars pour la période allant du 01/01/2009 au 31-12-2009 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre de l'exercice 2009 sur les autres placements monétaires, les billets de trésorerie et les BTC.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-2009	Exercice clos le 31-12-2008
Revenus des placements à terme	179 246	363 884
Revenus des billets de trésorerie	2 990	96 391
Revenus des BTC	213 289	100 425
Total	395 525	560 700

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à -16 266 384 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-15 567 098
Variation de la part Revenu	-699 286
Variation de l'Actif Net	-16 266 384

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2009

Montant:	36 785 511
Nombre de titres:	367 181
Nombre d'actionnaires :	573

Souscriptions réalisées

Montant:	44 300 082
Nombre de titres émis:	442 189
Nombre d'actionnaires nouveaux :	532

Rachats effectués

Montant:	-59 880 233
Nombre de titres rachetés:	597 705
Nombre d'actionnaires sortant:	622

Capital au 31-12-2009

Montant:	21 205 360 *
Nombre de titres:	211 665
Nombre d'actionnaires :	483

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice (telle que présentée au niveau du bilan) est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	21 205 360
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-11 472
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	31 730
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-7 205
Capital au 31-12-2009	21 218 413

3.6- Note sur les sommes distribuables de l'exercice

Les sommes distribuables de l'exercice correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées lors des opérations de souscription et de rachat d'actions.

Le solde de ce poste au 31-12-2009 se détaille comme suit :

Exercice	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
2009	1 182 449	-312 321	870 128
2008	1 383 961	185 283	1 569 244

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire calculée conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par CAP OBLIG SICAV.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

8. AUTRES INFORMATIONS

Données par actions	2009	2008
Revenus des placements	7,001	4,692
Charges de gestion des placements	-1,255	-0,819
Revenu net des placements	5,746	3,873
Autres produits	0	0
Autres charges	-0,160	-0,104
Résultat d'exploitation (1)	5,586	3,769
Régularisation du résultat d'exploitation	-1,476	0,505
Sommes distribuables de l'exercice	4,111	4,274
Variation des + ou - values potentielles	-0,054	0,029
+ ou - values réalisées sur cession de titres	0,150	0,000
+ ou - values sur titres (2)	0,096	0,029
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,682	3,798
Résultat non distribuable de l'exercice	0,096	0,029
Régularisation du résultat non distribuable	-0,034	-0,008
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,062	0,021
Distribution de dividendes	-5,495	-3,605
Valeur Liquidative	104,357	104,458
Ratios de gestion des placements	2009	2008
Charges / actif net moyen	0,88%	0,88%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,11%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,89%	4,62%

9. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Un mandat de gestion a été conclu entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCE, en date du 20 septembre 2001. Ce mandat a pour objet l'exécution par COFIB CAPITAL FINANCE, de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale de CAP OBLIG SICAV. Le Directeur Général de COFIB CAPITAL FINANCE est lui-même le Directeur Général de CAP OBLIG SICAV.

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCE, prévoit le paiement d'une commission de gestion de 0,75% calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant payé par CAP OBLIG SICAV au titre de l'exercice 2009 s'élève à 265 688 dinars.

10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration à la date du 25 février 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL- SIEGE : Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SO.T.E.TEL- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **2 avril 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, CAF – M. Abderrahmen FENDRI.

BILAN

arrêté au 31 decembre 2009 (exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		10 158 475	10 705 522
Immobilisations incorporelles		881 373	852 165
Moins : amortissements		-301 872	-227 486
Moins : provisions		-90 000	-90 000
		489 501	534 678
Immobilisations corporelles	A-1	26 506 005	27 602 819
Moins : amortissements		-17 496 781	-18 091 725
		9 009 224	9 511 094
Immobilisations financières	A-2	1 221 391	1 221 391
Moins : provisions		-561 641	-561 641
		659 750	659 750
Autres actifs non courants	A-3	78 166	99 222
Moins : provisions		-8 524	-8 524
		69 642	90 698
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		10 228 117	10 796 220
ACTIFS COURANTS			
Stocks		5 035 216	6 920 780
Moins : provisions		-2 396 707	-2 173 551
	A-4	2 638 509	4 747 229
Fournisseurs débiteurs		1 485 036	1 610 717
Moins : provisions		-345 326	-345 326
	A-5	1 139 710	1 265 391
Clients & comptes rattachés		35 065 296	33 789 761
Moins : provisions		-4 182 923	-3 809 694
	A-6	30 882 373	29 980 067
Autres actifs courants		5 573 998	5 422 137

Moins : provisions		-511 583	-411 403
	A-7	5 062 415	5 010 734
Placements et autres actifs financiers		1 300 764	1 885 494
Moins : provisions		-142 321	-142 321
	A-8	1 158 443	1 743 173
Liquidités et équivalents de liquidités	A-9	1 276 863	2 287 189
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		42 158 313	45 033 783
TOTAL DES ACTIFS		52 386 430	55 830 003

BILAN

arrêté au 31 decembre 2009 (exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 793 951	1 793 951
Réserves pour fonds social		1 025 679	1 086 667
Réserves pour fonds de régulation		500 000	500 000
Avoirs des actionnaires		-80 881	-80 881
Autres capitaux propres (prime d'émission)		12 011 123	12 011 123
Résultats reportés	P-1-2	-11 690 189	-8 223 358
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		26 743 683	30 271 502
Résultat de l'exercice	P-2	733 740	-3 466 833
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		27 477 423	26 804 669
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques	P-3-1	607 496	1 228 188
Emprunts	P-3-2	3 196 667	
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		3 804 163	1 228 188
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	11 518 606	14 803 704
Clients créditeurs	P-5	2 352 066	3 516 550
Autres passifs courants	P-6	7 004 507	9 399 577

Concours Bancaires		229 665	77 315
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		21 104 844	27 797 146
TOTAL DES PASSIFS		24 909 007	29 025 334
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		52 386 430	55 830 003

Engagements hors bilan : 2 998 351 DT (note P-8)

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au 31 decembre 2009 (exprimé en dinars)

	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services		31 483 360	38 352 741
Autres produits d'exploitation		1 187 742	168 958
Total des produits d'exploitation		32 671 102	38 521 699
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	19 001 092	21 911 938
Services extérieurs (*)	R-2-2	2 466 425	2 242 213
Charges de personnel	R-2-3	10 185 648	17 242 034
Autres charges	R-2-4	910 074	574 867
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	1 216 980	248 448
Total des charges d'exploitation		33 780 219	42 219 500
Résultat d'exploitation	R-3	- 1 109 117	-3 697 801
Charges financières	R-3-1	325 206	556 372
Produits des placements	R-3-2	302 306	599 651
Autres gains ordinaires (*)	R-3-3	1 902 690	230 008
Résultat des activités ordinaires avant impôt		770 673	-3 424 514
Impôt sur les sociétés	R-4	36 933	42 319
Résultat des activités ordinaires après impôt		733 740	-3 466 833
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		733 740	-3 466 833

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité entre exercices,

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 31 decembre 2009 (exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	31/12/2009	31/12/2008
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		

Encaissements	35 190 517	48 193 945
Clients	33 259 591	45 506 077
Produits divers ordinaires		17 125
Placements courants	1 874 186	2 626 800
Remboursements prêts par le personnel	56 740	43 943
Décaissements	40 720 826	43 160 647
Fournisseurs	21 915 655	19 194 472
Personnel	13 617 953	10 816 543
Etats et collectivités publiques	1 658 224	5 252 113
Placements courants	1 023 100	4 022 480
Autres décaissements	2 505 894	3 875 039
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-5 530 309	5 033 298
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	551 120	227 113
Cessions d'Immobilisations	551 120	227 113
Décaissements	790 795	971 418
Acquisitions immobilisations incorporelles	150 123	166 780
Acquisitions immobilisations corporelles	640 672	804 638
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-239 675	-744 305
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT		
Encaissements	4 906 111	285 926
Dividendes	1 000	620
Produits financiers / Placements courants	5 561	17 718
Produits financiers / CC. Bancaires	53 835	265 938
Régies d'avances et d'accréditifs	50 715	1 650
Emprunt	4 795 000	
Décaissements	298 806	585 374
Jetons de présence	19 583	16 667
Régies d'avances et d'accréditifs	76 245	4 130
Charges Financières	142 903	476 672
Subventions accordées par le Fonds Social	60 075	87 905
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	4 607 305	-299 448
Variation de la trésorerie	-1 162 679	3 989 545
Trésorerie au début de l'exercice	2 209 876	-1 779 669
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 047 197	2 209 876

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

arrêté au 31/12/2009 (exprimé en dinars)

PRODUITS	31/12/2009	31/12/2008	CHARGES	31/12/2009	31/12/2008	SOLDES	31/12/2009	31/12/2008
Ventes travaux & services	31 483 360	38 352 741	Coût d'achat des marchandises vendues	19 001 092	21 911 938	Marge commerciale	12 482 268	16 440 803
Marge commerciale	12 482 268	16 440 803	Autres charges externes	2 466 425	2 242 213			
Valeur ajoutée brute	10 015 843	14 198 590	Impôts et taxes	445 746	526 898	Valeur ajoutée brute	10 015 843	14 198 590
Excédent brut d'exploitation	-615 551	-3 570 342	Charges de personnel	10 185 648	17 242 034			
Autres produits ordinaires	1 187 742	168 958	Totaux	10 631 394	17 768 932	Excédent brut d'exploitation	-615 551	-3 570 342
Produits financiers	302 306	599 651	Autres charges ordinaires	464 328	47 968			
Gains ordinaires	1 902 690	230 008	Charges financières	325 206	556 372	Résultat des activités ordinaires	733 740	-3 466 832
Totaux	2 777 187	-2 571 725	Dotations aux amortiss. et aux provisions	1 216 980	248 448			
			Impôt sur le résultat ordinaire	36 933	42 319			
			Totaux	2 043 447	895 107			
Résultat des activités ordinaires (Après Impôt)	733 740	-3 466 832						

TABLEAU D'AMORTISSEMENT AU 31-12-2009

(EXPRIME EN DINARS)

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCTI ONS	MAT.DE CHANT. et OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	A.A.I.	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	LOGICIELS EN COURS	MAT.INF. EN COURS	CONST. EN COURS	TOTAUX
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01/01/2009	1 723 356	7 373 033	10 071 911	6 077 186	849 617	1 129 924	376 150	90 000	237 548		524 617		1 642	28 454 984
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2009		77 516	62 741	303 822	7 082	108 591			20 894	111 419	81 000	17 729		790 795
CESSIONS EN 2009			-247 798	-1 304 695	-31 170	-90 632								-1 674 296
RECLASSEMENT LOGICIEL AQUIS EN 2008									-9 000		9 000			0
RECLASSEMENT DU LOGICIEL EN COURS ACQUIS EN 2008										524 617	-524 617			0
REDRESSEMENT										-184 105				-184 105
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2009	1 723 356	7 450 549	9 886 854	5 076 313	825 528	1 147 883	376 150	90 000	249 442	451 931	90 000	177 29	1 642	27 387 378
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2009		1 564 227	9 089 566	5 554 287	700 251	904 379	279 016	0	227 486		0			18 319 212
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS 2009		154 177	441 264	314 408	38 576	90 524	27 952		6 930	68 939				1 142 769
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2009			-247 798	-1 293 336	-31 109	-89 601								-1 661 844
REDRESSEMENT									-1 483					-1 483
AMORTISSEMENTS AU 31/12/2009		1 718 404	9 283 031	4 575 358	707 718	905 303	306 967	90 000	232 933	68 939	0	0		17 888 654
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS AU 31/12	1 723 356	5 732 146	603 823	500 955	117 810	242 580	69 183	0	16 509	382 992	90 000	17 729	1 642	9 498 725

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 DECEMBRE 2009

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SOTETEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 2.318.400 actions de 10 Dinars chacune.

La SO.T.ETEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radio-électriques des télécommunications, aux organismes publics et aux privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil se rattachant à l'infrastructure des télécommunications.

1.2 Régime fiscal de la société

La SOTETEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés aux taux du droit commun de 30%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention des permanences des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SOTETEL sont les suivants :

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciel informatique	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont enregistrés au cours de clôture. La perte de change par rapport au prix d'acquisition est portée au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SOTETEL sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP, modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SOTETEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

LES FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2009

Les principaux événements marquant l'année 2009 sont les suivants :

- Réalisation d'un bénéfice net d'impôt de 734 mdt.
- Baisse des produits d'exploitation de 15% par rapport à l'année 2008.
- Baisse des charges d'exploitation de 20 % par rapport à l'année 2008.
- Lancement du programme de transformation prévu par le business plan.
- Licenciement de 450 agents.
- Notification d'un jugement en faveur de la SOTETEL pour un contentieux avec l'administration fiscale entraînant une baisse d'un redressement au titre de la TVA de 1,556 MDT à 913 mdt. Ce jugement a été rendu par le cours d'appel suite à un arrangement avec les services du Ministère des Finances et un gain exceptionnel d'impôt de 653 mdt a été comptabilisé dans l'exercice 2009.

NOTES ANNEXES AU BILAN**A-1 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles nettes totalisent à la date d'arrêté des comptes au 31/12/2009 la somme de **9.009.224 DT** contre **9.511.094 DT** au 31/12/2008. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute	Amts.	Val. Nette 31/12/2009	Val. Nette 31/12/2008
- Terrains	1.723.356	-	1.723.356	1.723.356
- Constructions	7.450.549	1.718.404	5.732.145	5.908.377
- Mat. & Outillages	9.886.854	9.283.031	603.823	982.345
- Mat. de Transport	5.076.313	4.575.358	500.955	522.899
- Autres Immobilisations	2.368.933	1.919.988	448.945	374.117
Total	26.506.005	17.496.781	9.009.224	9.511.094

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent à la date d'arrêté des comptes la somme de **659.750 DT** contre le même montant au 31/12/2008.

Désignations	au 31 DEC 2009			V. Nette au 31/12/2008
	Val. Brute	Dépréc.	V. Nette	
Actions libérées	1.221.391	561.641	659.750	659.750
Total	1.221.391	561.641	659.750	659.750

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Participation	%	Dépréciations	V. nettes au 31/12/2009	V. nettes au 31/12/2008
CERA	1.000	6,25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
SOTETEL IT	297.070	99	297.070	0	0
SODET SUD	300.000	10	114.571	185.429	185.429
S.R.S	150.000	50	150.000	0	0
TUN. AUTOROUTES	253.421	0,3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	13	-	130.000	130.000
Total	1.221.391	-	561.641	659.750	659.750

A-3 Autres actifs non courants :

Les postes autres actifs non courants se composent des prêts accordés au personnel de la SOTETEL et des dépôts et consignations. Ils totalisent la somme de **69.642 DT** au 31/12/2009 contre **90.698 DT** au 31/12/2008. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2009	31/12/2008
- Prêts au personnel (fonds social)	38.927	77.381
- Dépôts et cautionnements	39.239	21.841
- Moins provisions	8.524	8.524
Totaux	69.642	90.698

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de matériaux de chantier, de stock téléphonie et de pièces de rechange pour le matériel de transport. Le solde net de ce compte accuse au 31/12/2009 un montant de **2.638.509 DT** contre un montant de **4.747.229 DT** au 31/12/2008. L'évolution du solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008		
	V. brute	Dépréciation	V. nette	V. brute	Dépréciation	V. nette
TOTAL	5.035.216	2.396.707	2.638.509	6.920.780	2.173.551	4.747.229

A-5 Fournisseurs débiteurs

Le compte fournisseurs débiteurs se compose des acomptes contractuels consentis aux différents fournisseurs d'approvisionnement et de services. Il totalise au 31/12/2009 la somme de **1.139.710 DT** contre un montant de **1.265.391 DT** au 31/12/2008.

A-6 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2009	31/12/2008
- Clients ordinaires	7.124.071	7.824.112
- Clients effets à recevoir	194.731	102.259
- Client Tunisie Telecom	9.914.320	9.707.207
- Créances échues et exigibles	17.233.122	17.633.578
- Clients retenues de garantie T.T	4.589.159	4.785.413
- Clients ordinaires retenues de garantie	4.693.379	3.786.089
- Clients travaux réalisés et non facturés	4.366.713	3.774.987
- Créances à facturer	13.649.251	12.346.489
- Clients douteux	4.182.923	3.809.694

Totaux des créances avant provisions	35.065.296	33.789.761
Provisions pour créances douteuses	4.182.923	3.809.694
Totaux des créances après provisions	30.882.373	29.980.067

A-7 Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2009 un solde de **5.062.415 DT** contre un solde de **5.010.734 DT** au 31/12/2008 se détaillant comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Personnel, avances et acomptes	183.890	369.593
- Organismes représentant le personnel	45.846	94.306
- T.F.P à récupérer	1.026.103	1.060.604
- Débiteurs divers	191.641	284.839
- Crédit d'impôts	3.560.130	3.187.746
- Etat taxes / chiffres d'affaires	487.557	414.730
- Charges constatées d'avance	78.831	10.319
- Moins provisions	-511.583	-411.403
Totaux	5.062.415	5.010.734

A-8 Placements et autres actifs financiers

Le solde du compte placements et autres actifs financiers accuse au 31/12/2009 un solde débiteur de **1.158.443 DT** contre un solde de **1.743.173 DT** au 31/12/2008. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Prêts au personnel à moins d'un an	40.290	58.576
- Echéances échues et non payées	131.108	131.108
- Placements (Actions SICAV)	1.113.760	90.660
- Placements en dollars	-	1.571.880
- Régie d'avances et d'accréditifs	15.606	33.270
- Moins provisions	142.321	142.321
Totaux	1.158.443	1.743.173

A-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent au 31/12/2009 un solde débiteur de **1.276.863DT** contre un solde de **2.287.189 DT** au 31/12/2008se détaillant comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Banques	1.007.312	2.005.042
- C.C.P	235.545	153.301
- Caisses	34.006	128.846
Totaux	1.276.863	2.287.189

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat présentent un solde de **26.743.683 DT** au 31/12/2009 contre **30.271.502 DT** au 31/12/2008.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Capital social	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.793.951	1.793.951
- Réserves pour fonds social	1.025.679	1.086.667
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-80.881	-80.881
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	12.011.123	12.011.123
- Résultats reportés	-11.690.189	-8.223.358
Totaux	26.743.683	30.271.502

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	2.318.400
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	10
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1727
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35.00%
<input type="checkbox"/> Sté Laceramic	6,98%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	50,55%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31/12/2009 est de **-11.690.189 DT** contre **-8.223.358 DT** au 31/12/2008. Cette variation correspond au résultat déficitaire de l'exercice 2008.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat excédentaire net d'impôts au 31/12/2009 est de **733.740 DT** contre un résultat déficitaire de **3.466.833 DT** au 31/12/2008, soit une variation positive de **4.200.573 DT**.

P-3-1 Provisions pour risques

Le solde de ce compte totalise au 31/12/2009 la somme de **607.496 DT** contre **1.228.188 DT** au 31/12/2008.

P-3-2 Emprunts

Le solde de cette rubrique présente au 31/12/2009 le montant de **3.196.667 DT** correspondant à l'échéance à plus d'un an de l'emprunt qui a été accordé à la SO.T.E.TEL dans le cadre de la convention conclue avec le ministère des finances en date du 15 avril 2009 relative à l'exécution de la décision du comité d'assainissement et des P.V des réunions du comité central de contrôle des licenciements datés du 03 et 13 mars 2009.

Cet emprunt a été contracté pour le montant total de **4.795.000 DT**, moyennant un taux d'intérêt de **3.75%** l'an, remboursable semestriellement sur une période de trois ans allant du 31/03/2010 au 30/09/2012.

P-4 Compte fournisseurs

Le compte Fournisseurs et comptes rattachés totalise au 31/12/2009 un solde de **11.518.606 DT** contre **14.803.704 DT** au 31/12/2008. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	4.241.452	5.664.137
- Fournisseurs "effets à payer"	2.384.550	4.544.065
- Fournisseurs "factures à établir"	4.892.604	4.595.502
Totaux	11.518.606	14.803.704

P-5 Clients Créditeurs

Les clients créditeurs totalisent au 31/12/2009 un solde **2.352.066 DT** contre **3.516.550 DT** au 31/12/2008. Ces soldes se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Tunisie Télécom (avances sur commandes)	1.067.608	1.325.285
- Autres clients (avances sur commandes)	1.284.458	2.191.265
Totaux	2.352.066	3.516.550

P-6 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de **7.004.507 DT** au 31/12/2009 contre **9.399.577 DT** au 31/12/2008, soit une variation de **2.395.070 DT**. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Personnel et comptes rattachés (1)	1.794.674	2.216.028
- Etat et collectivités publiques (2)	101.633	184.073
- Créditeurs divers (3)	3.275.044	6.736.225
- Autres	99.963	263.251
- Emprunts à moins d'un an (principal + intérêts)	1.733.193	-
Totaux	7.004.507	9.399.577

(1)- Représente les provisions pour congés payés, les salaires et les primes à payer au personnel

(2)- Représente l'impôt sur les revenus.

(3)- Représente les cotisations sociales dues, les charges à payer, les pénalités sur marchés et les autres créditeurs divers.

P-7-Parties Liées

P-7-1 Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes :

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de la société mère de la SOTETEL dont elle détient 35% du capital. TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL.

- La société SRS :

Cette société détenue à 50% par la SOTETEL est en liquidation.

- La Société SOTETEL-IT.COM :

Cette société détenue à 99% par la SOTEEL est en liquidation.

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

P-7-2 Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :**- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :**

Les prestations réalisées courant 2009 pour le compte du client TUNISIE TELECOM ont totalisé le montant de **21 864 519 DT**

Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2009 s'élèvent à **13 766 494 DT** dont **9 914 320 DT** de créances facturées et **3 852 174 DT** de retenues de garantie.

- Transactions et soldes avec IT. COM :

Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de **150.000 DT** a été octroyé à la société ITCOM. Le montant demeurant impayé au 31/12/2009 en principal s'élève à **131.107 DT**.

P-7-3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

- La rémunération du président du conseil fixée par décision du conseil d'administration du 16 juillet 2008.
- Les jetons de présence attribués aux membres du conseil d'administration qui sont soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de la société.
- La rémunération du directeur général composée d'un salaire annuel fixe décidé par le conseil d'administration du 07 août 2007 et d'une indemnité de fin de contrat accordé par décision du conseil d'administration du 22 décembre 2009.

Les obligations et engagements vis-à-vis du président du conseil, du directeur général, et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

DESIGNATION	Charge de l'exercice	Passif
Rémunération du Président du Conseil	56 472	-
Jetons de présence	37 500	37 500
<i>Rémunération du Directeur Général :</i>		
Avantages à court terme	102 804	280
Indemnité de fin de contrat	15 000	-
Total rémunération du Directeur Général	117 804	280
Total des obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants	211 776	37 780

P.8 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan arrêté au 31/12/2009 est de **2.998.351 DT** contre **5.924.445 DT** au 31/12/2008, le détail de ces engagements se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Cautions provisoires	112.125	101.040
- Cautions définitives	1.735.753	3.542.565
- Cautions d'avances	907.914	1.685.383
- Cautions de garanties	242.559	595.457
Totaux	2.998.351	5.924.445

NOTES SUR ETAT DE RESULTAT**R-1 Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2009 un solde de **32.671.102 DT** contre **38.521.699 DT** au 31/12/2008 enregistrant ainsi une diminution de **5.850.597 DT** soit **15.19%**.

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
-Ventes, travaux et services locaux	29.980.038	36.702.900
- Ventes, travaux et services à l'export	925.858	2.126.058
- Ventes, travaux et sces liés à des mod. Comptables	577.464	-476.217
- Révision exceptionnelle des prix	1.100.331	-
- Produits divers ordinaires	87.411	168.958
Totaux	32.671.102	38.521.699

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31/12/2009 est de l'ordre de **31.483.360 DT hors révision des prix** contre **38.352.741 DT** soit une diminution de **6.869.381 DT** représentant **17.91%**. La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme suit :

<u>Activités</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Transmissions	12.318.394	13.232.606
- Commutation	1.456.986	2.652.786
- Mobile	6.461.479	3.089.881
- RLA	6.798.723	14.713.570
- DCSE	4.447.778	4.663.898
Totaux	31.483.360	38.352.741

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **33.780.219 DT** au 31/12/2009 contre **42.219.500 DT** au 31/12/2008. Ces charges se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Achats consommés	19.001.092	21.911.938
- Services extérieurs (*)	960.239	930.667
- Autres services extérieurs	1.506.186	1.311.546
- Charges diverses ordinaires	464.328	47.969
- Charges de personnel	10.185.648	17.242.034
- Impôts et taxes	445.746	526.898
- Dotations aux amortiss. Et aux provisions nettes des reprises	1.216.980	248.448
Totaux	33.780.219	42.219.500

(*) : Données retraitées pour les besoins de comparabilité

R-2-1 Achats consommés & variation des stocks

Ce compte présente un solde de **19.001.092 DT** au 31/12/2009 contre **21.911.938 DT** au 31/12/2008. Le détail de ces postes s'analyse comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Achats consommés	12.096.121	16.643.551
- Achats carburants et lubrifiants	1.085.566	1.121.054
- Charges de sous-traitances	5.811.728	4.250.598
- Achats liés à une modification comptable	7.677	-103.265
Totaux	19.001.092	21.911.938

R-2-2 Services extérieurs

Ce compte présente un solde de **2.466.425 DT** au 31/12/2009 contre **2.242.213 DT** au 31/12/2008. Le détail de ce compte se présente comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Loyers	205.696	283.688
- Primes d'assurances	175.945	414.388
- Communications et publicités	230.768	227.793
- Déplacement du personnel	288.174	584.704
- Formations du personnel *	364.642	125.146
- Frais bancaires et assimilés	70	46.986
- Honoraires	239.044	230.242
- Autres services **	875.354	177.947
- Entretien et réparations	86.732	151.318
Total	2.466.425	2.242.213

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

(**) Dont un montant de 799.238DT représentant l'utilisation de la main d'œuvre extérieure.

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel hors indemnité de licenciement totalisent au 31/12/2009 un solde de **9.737.606 DT** contre un solde de **12.542.034 DT** au 31/12/2008 enregistrant ainsi une diminution de **2.804.428 DT** soit **22.36%**. Il est à noter que les indemnités de licenciement s'élèvent respectivement à 448.042 DT en 2009 et 4.700.000 DT en 2008 soit une charge de personnel globale de 10.185.648 DT au titre de l'exercice 2009 contre 17.242.034 DT pour l'exercice 2008. Ces charges se détaillent comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Salaires, compléments, indemnités & primes	8.325.072	10.655.256
- Charges sociales légales	1.412.534	1.886.778
Charges de personnel hors indemnité de licenciement	9.737.606	12.542.034
- Indemnité de licenciement	448.042	4.700.000
Total	10.185.648	17.242.034

R-2-4 Autres charges

Le solde de ce compte au 31/12/2009 s'élève à **910.074 DT** contre **574.867 DT** au 31/12/2008 enregistrant ainsi une augmentation de **335.207 DT** soit **58.31%**, ces montants sont détaillés comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Charges diverses ordinaires	464.328	47.969
- Impôt, taxes et versements assimilés	445.746	526.898
Total	910.074	574.867

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2009 à **1.216.980 DT** contre **248.448 DT** au 31/12/2008 enregistrant ainsi une augmentation de **968.532 DT** se détaillant comme suit :

<u>DESIGNATIONS</u>	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
- Dotations aux amortissements	1.141.286	1.073.489
- Dotations aux provisions	910.983	1.112.032
- Reprise sur provisions	-835.289	-1.937.073
Total	1.216.980	248.448

R-3 Résultat net d'exploitation

Le résultat net d'exploitation a affiché un déficit de **1.109.117 DT** au 31/12/2009 contre un déficit de **3.697.801 DT** au 31/12/2008 soit une variation positive de **2.588.684 DT**.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2009 est de **325.206 DT** contre **556.372 DT** au 31/12/2008 soit une baisse de **231.166 DT**.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce compte au 31/12/2009 s'élève à **302.306 DT** contre un solde de **599.651 DT** au 31/12/2008.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de ce compte au 31/12/2009 s'élève à **1.902.690 DT** contre un solde de **230.008 DT** au 31/12/2008.

R-4 Impôt sur les sociétés

Les impôts sur les bénéfices sont calculés sur la base du minimum d'impôt comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2009	31/12/2008
- Résultat comptable avant impôt	770.673	-3.424.514
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt) 0,1% du CA local brut	36.933	42.319
Résultat (après impôt)	733.740	-3.466.833

F- NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie globale au 31/12/2009 est de **- 1.162.679 DT** et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-5.530.309	5.033.298
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-239.675	-744.305
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	4.607.305	-299.448
VARIATION DE LA TRESORERIE	-1.162.679	3.989.545

F-1 Flux de trésorerie affectés à l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31/12/2009 un flux négatif de **5.530.309 DT** dû essentiellement aux paiements des fournisseurs locaux et étrangers et du personnel licencié.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31/12/2009 un flux négatif de **239.675 DT** provenant essentiellement des acquisitions d'immobilisations.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31/12/2009 un flux positif de **4.607.305 DT** dû essentiellement à l'encaissement d'un emprunt de **4.795.000 DT**.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis le 25 mars 2010

Tél +216 71 862 156/71 963 900
Fax +216 71 861 789

Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
"SOTETEL"
Rue des Entrepreneurs – Z.I Charguia II – BP 640
1080 Tunis

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 juin 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- l'audit des états financiers de la SOTETEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des fonds propres positifs de 27.477.423 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 733.740 DT et un total bilan de 52.386.430 DT ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II. Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en place de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix de

procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation et la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisant et appropriés pour fonder notre opinion.

III. Opinion :

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la SOTETEL au 31 décembre 2009, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

IV. Vérifications et Informations Spécifiques

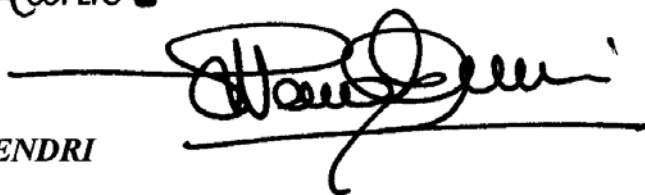
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Cependant, les conditions de tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas conformes aux dispositions du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 et de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006. En effet, l'intermédiaire en bourse chargé du suivi des actions de la SOTETEL se limite à l'établissement de situations périodiques des actions de la société sans retracer les mouvements entre les différentes périodes.

Conseil Audit Formation membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 



Abderrahmen FENDRI
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Tunis le 25 mars 2010

*Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
"SOTETEL"
Rue des Entrepreneurs – Z.I Charguia II – BP 640
1080 Tunis*

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2009, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'ancienne convention suivante continue de produire ses effets :

Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de 150.000 DT a été octroyé à la société ITCOM. Le montant demeurant impayé au 31/12/2009 en principal s'élève à 131.107 DT.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

C.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

- La rémunération du président du conseil a été fixée par décision du conseil d'administration du 16 juillet 2008. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel fixe déterminé par ledit conseil.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.
- La rémunération du directeur général est composée d'un salaire annuel fixe qui a été décidé par le conseil d'administration du 07 août 2007 ainsi que d'un bonus décidé par le conseil d'administration du 22 décembre 2009. Il bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction.

C.2- Les obligations et engagements vis-à-vis du président du conseil, du directeur général, et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

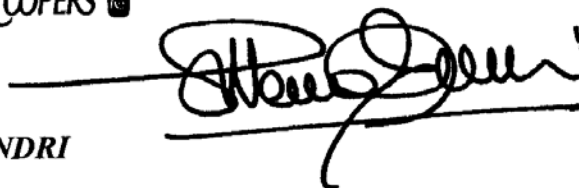
Désignation	Directeur Général		Administrateurs (*)	
	Charges Brutes	Passifs	Charges Brutes	Passifs
- Avantages à court terme	102.804	280	93.972	37.500
- Indemnités de fin de contrat	15.000			
TOTAL	117.804	280	93.972	37.500
TOTAL GENERAL :	Charges		Passifs	
	211.776		37.780	

(*) : Voir détail au niveau de la note aux états financiers n° P-7 relative aux parties liées.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation membre de

PRICEWATERHOUSECOOPERS 



Abderrahmen FENDRI
Associé